

Chers Compatriotes, Chers Amis de Madagascar !

Le 13 décembre 2008, la chaîne de télévision VIVA a été réduite au silence, de quel droit ?

Le 19 décembre 2008, Monsieur Le Maire Andry RAJOELINA est contraint de s'écarter publiquement face à la pression permanente qui pèse sur lui et sur ses proches, de quel droit ?

Droit, un mot qui n'a plus sa place à Madagascar, tout comme Liberté, Démocratie, Justice.

Alors, sans complaisance,

Nous dénonçons la violation éhontée du droit fondamental de liberté d'expression dans notre nation et le mépris par nos dirigeants des principes élémentaires de la démocratie, démocratie qu'ils ont pourtant le devoir de faire régner en tant qu'élus du peuple.

Nous condamnons la pression quotidienne et la menace qui pèsent sur Monsieur le Maire Andry RAJOELINA, l'empêchant d'exercer ses fonctions correctement et pénalisant lourdement le fonctionnement de la Communauté Urbaine d'Antananarivo.

C'est pour notre capitale et notre nation, bâillonnées et mises en péril par des agissements que nous ne pouvons plus tolérer que nous élevons notre voix.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous tournons nos regards vers Madagascar. Nous nous mobilisons pour que la démocratie soit respectée dans notre pays. Nous luttons pour que la liberté d'expression, la liberté de la presse et la liberté d'opinion soient immédiatement rétablies.



Rija Rajoelina
Président de l'Association TGVE

~~Sur le site de l'Association TGVE, les internautes peuvent trouver des informations relatives à la situation des journalistes et à la liberté d'expression.~~